

Bulletin

de jurisprudence constitutionnelle

Edition
1995

1

Commission de Venise



24001
Council of Europe
Conseil de l'Europe



in

LA COMMISSION DE VENISE

La Commission européenne pour la démocratie par le droit, connue également sous le nom de Commission de Venise, a été créée en 1990 sous la forme d'un Accord partiel du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un organe consultatif qui coopère avec les Etats membres du Conseil de l'Europe et les Etats non membres. Elle se compose d'experts indépendants dans les domaines du droit et de la science politique, dont les tâches principales sont les suivantes:

- aider les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale à créer de nouvelles infrastructures politiques et juridiques;

- renforcer les structures démocratiques existantes;
- promouvoir et renforcer les principes et les institutions qui sont l'essence d'une vraie démocratie.

Les activités de la Commission de Venise comprennent, entre autres, des recherches, des séminaires et des avis juridiques sur des questions comme les réformes constitutionnelles, les projets de constitutions, les lois électorales, la protection des minorités, la collecte et la diffusion de la jurisprudence des cours constitutionnelles européennes.

SOMMAIRE

Allemagne	5	Lituanie	66
Autriche	15	Norvège	68
Bélarus	19	Pays-Bas	69
Belgique	19	Pologne	77
Bulgarie	23	Portugal	83
Canada	24	République tchèque	88
Chypre	27	Roumanie	91
Croatie	27	Russie	93
Danemark	32	Slovaquie	93
Espagne	33	Slovénie	96
Estonie	42	Suède	104
Etats-Unis d'Amérique	44	Suisse	104
France	50	Turquie	108
Hongrie	55	Cour européenne des Droits de l'Homme	110
Irlande	58	Thésaurus systématique	115
Italie	58	Index alphabétique	127